**[79:A:2]**

**Ordonnance de liquidation du mémoire**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

[*intitulé de l'instance*]

ORDONNANCE DE LIQUIDATION

[*sceau de la cour*]

À LA RÉQUISITION DE Mes [*nom du cabinet*], les procureurs mentionnés ci-dessus,

1. IL EST ORDONNÉ que le mémoire d'honoraires, de frais et de débours remis par Mes [*nom du cabinet*], les procureurs susmentionnés, à [*nom*], leur client, le [*date*], mémoire dont une copie est jointe à la présente réquisition, soit renvoyé au liquidateur, à [*lieu*], pour être liquidé.

[*date*] [*signature*]

greffier local,

Cour de l'Ontario (Division générale)

[*adresse du greffe*]

MISE EN GARDE AU CLIENT : Si le liquidateur conclut que vous devez de l'argent à vos procureurs, il certifie le montant de cette dette. Après confirmation du certificat, des mesures d'exécution forcée pourront être prises contre vous.